

ments qu'elle y avait apportés, et le lendemain, l'abbé de Saint-Just vint bénir l'établissement et y célébrer la messe. Bientôt la révérende Mère ayant fait venir d'autres Religieuses, de façon à ce qu'elles fussent au nombre de douze, on fut encore en mesure, au bout de deux jours, de chanter l'office divin (12 octobre 1655.)

La maison de Saint-Just avait une quinzaine de Religieuses en 1656 (1); elle fut trouvée trop étroite, et il fallut chercher un autre lieu. Celle des Deux-Amants, au faubourg de Vaise, était alors en vente; on se détermina à l'acheter. Le 1<sup>er</sup> janvier 1657, la révérende Mère fit venir à son monastère de Bellecour les Discrètes de celui de Saint-Just, et, après avoir donné les dernières paroles pour l'achat projeté, ce fut le lendemain que l'on passa le contrat. Pendant huit jours, la mère Magdeleine-du-Sauveur s'employa avec une rare ardeur à disposer la maison nouvelle, ne rentrant à Bellecour que vers le soir pour y prendre son unique repas, une légère collation. Lorsqu'elle eut tout ajusté convenablement, le 10 janvier, elle manda au couvent de Bellecour les Religieuses et les Pensionnaires de Saint-Just, et, l'après-dînée, les fit monter dans dix carrosses avec les mères ou parentes des élèves, puis les conduisit à la maison des Deux-Amants. L'abbé de Saint-Just, grand-vicaire du diocèse, Supérieur des Religieuses, y arriva aussitôt après, et, assisté de deux prêtres et trois acolytes, bénit avec les cérémonies accoutumées la chapelle et toute la maison, puis adressa aux Religieuses et aux Fidèles qui remplissaient l'oratoire une allocution appropriée.

Il régna un tel accord entre les deux monastères, qu'après la mort de la mère Magdeleine-du-Sauveur, celui de Bellecour élut pour Supérieure la mère Debilly, du monastère des

(1) Chappuzeau, *Lyon dans son Lustré*, page 73.